

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux – AIPR – Encadrant et Concepteurs

UIMM

POLE FORMATION

Poitou-Charentes

LA FABRIQUE

DE L'AVENIR

Qualité - Sécurité

02/05/2026

Conditions d'inscription

Pour la formation continue : la formation doit être validée en amont par votre entreprise.

Pour les demandeurs d'emploi : être inscrit à France Travail

Date(s) de session

A déterminer en fonction du nombre de candidats

Les objectifs

- Former les personnels en vue de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux conformément aux obligations de l'Arrêté du 15 février 2012.
- Préparer à l'obtention du titre AIPR Encadrant ou AIPR Concepteur, ou à son recyclage

Public et prérequis

Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet : conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux.

Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Une connaissance des chantiers de travaux publics et de la réglementation est recommandée.

Validation et certification

A l'issue de la formation théorique, une évaluation des savoirs sera effectuée sous la forme d'un QCM sur la plateforme d'évaluation nationale. Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » ou « encadrant » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points). Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Nos formateurs sont issus du monde industriel et sont dotés d'une **double expertise** : pédagogique et technique.

Réalisations de QCM blancs pendant la formation.

Programme et contenu

Partie théorique :

CENTRES DE FORMATION

Poitiers

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

ACCUEIL PSH

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56

Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Identifier les différents types de réseaux
- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux
- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collectives et individuelles applicables à la situation
- Identifier les affleurants des réseaux (marquage-piquetage, les dispositifs avertisseurs)
- Identifier une situation à risque et alerter son responsable
- Adapter les moyens techniques aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux
- Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier
- Appliquer les procédures en cas d'incidents ou d'accidents
- Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques
- Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du guide technique

Examen QCM :

- Examen de compétences par QCM AIPR sur un poste informatique avec connexion internet.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

- Alternance d'apports théoriques, études de cas, mises en situation et QCM d'entraînement.
- Examen final sous forme de QCM de 40 questions sur la plateforme du ministère, délivrance d'une attestation de réussite en cas de score supérieur à 60%.

Contact

Site de Poitiers (86)

- Estel PEPIN
- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpic86@fi-pc.fr

Dernière mise à jour

02/07/2025